



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Enrochement quai St-Max.-Mt-Louis	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE519-180590/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client EE519-180590	Date 2017-09-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-008-17176	
File No. - N° de dossier QCM-7-40083 (008)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-20	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rochette, Jean	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm008
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2834 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Quai est de St-Maxime-du-Mont-Louis Gaspésie, Québec	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

AVIS DE MODIFICATION 001

Titre : **ENROCHEMENT DU QUAI DE ST-MAXIME-DU-MONT-LOUIS, GASPÉSIE, QC**

Inclus dans la présente modification :

1. Prorogation de la date de fermeture
2. Questions et réponses 2 à 11
3. Addenda no 1

PROROGATION DE LA DATE DE FERMETURE

1. Prorogation de la date de fermeture de l'appel d'offres. La date de fermeture passe du 12 septembre 2017 au **20 septembre 2017**.

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Question 2 : Étant donné la restriction de travaillé au Quai avant le 31 Mars 2018, nous voulons savoir si cette restriction s'appliquera pour l'hiver 2018/2019 jusqu'au 31 Mars 2019?

Réponse 2 : Cette restriction environnementale ne s'applique pas pour l'hiver 2018/2019.

Question 3 : Est-ce qu'on est obligé d'entreposer tous les matériaux au chantier? Exemple, le granulat pour le bitume (32 12 16)?

Réponse 3 : Les matériaux peuvent être entreposés au site des travaux ou sur un site déterminé par l'entrepreneur. Un bail d'occupation sera convenu pour le ou les sites externes à des fins de paiement. Voir section 01 11 00, articles 1.3.2.1 et 1.3.2.2.

Question 4 : Pouvons-nous réutiliser les dolosses (en pierre filtre par exemple) ou devons-nous les mettre aux rebus?

Réponse 4 : Les dolosses ne doivent pas être réutilisés dans l'ouvrage. Voir section 02 41 16 du devis, article 1.6.3.

Question 5 : Dans les documents d'appel d'offres, il est indiqué que nous devons réutiliser certaines pierres, qui ont été mises en place en 2010, soit les pierres de gabbro massif. Serait-il possible d'indiquer la provenance de cette pierre?

Réponse 5 : La pierre de calibre 5 à 8 t.m. et 8 à 12 t.m. indiquée à récupérer provient de la carrière Roy's Trucking de Belledune au Nouveau-Brunswick.

Question 6 : Pouvez-vous nous confirmer que la pierre tout venant (39 000 T.M.) doit obligatoirement respecter les exigences de la section 35 31 24? Est-il possible de concasser la pierre à excaver et de l'utiliser comme tout-venant?

Réponse 6 : Il n'est pas permis d'utiliser la pierre provenant de l'ouvrage pour être utiliser comme tout-venant.

Question 7 : Il est spécifié aux plans et devis que les dalles de béton tombées, au sud du quai et non pas de la dalle du Duc d'Albe, sont soit renversé sur le fond marin ou bien sorti de l'eau et disposé. Le poids de ces dalles est énorme et les renverser presque impossible car nous ne savons pas si elles sont encore accrochée aux palplanches. Il est très difficile et très dangereux d'aller couper sous les dalles. Est-il possible de les laisser où elles sont présentement et injecter du béton pour combler tous les vides sous les dalles?

Réponse 7 : Les dalles ne peuvent demeurer dans la position actuelle. Cependant, l'entrepreneur peut fragmenter celles-ci en morceau pour les déplacer tel qu'exigé au plan et devis.

Question 8 : Est-ce que la qualification de la pierre (35 31 24 PRODUCTION DE LA PIERRE) tient pour tous les 13 types de pierre (Tout-venant à la 8-12 TM)?

Réponse 8 : Oui

Question 9 : Est-ce que tous les dolosses du Quai doivent être enlevés? Les plans démontrent que théoriquement, sous la ligne d'excavation, il restera des dolosses dans l'eau. Est-ce qu'on se fie aux plans ou vous désirez tout enlever?

Réponse 9 : Les dolosses situés sous les limites d'excavation et démolition doivent demeurer en place.

Question 10 : Un fournisseur de bouées se questionne sur la capacité de la bouée à supporter les vagues des hautes eaux : Un poids de 1000 livres, même dans l'acier qui pèserait 870 livres dans l'eau, n'est pas suffisant pour relâcher cette bouée. Cela déplacerait l'ancre dans les mers agitées. La bouée dispose de 2000 livres de force flottante. Soustraire le poids de la ligne d'amarrage qui est d'env. 250 livres et vous avez au moins 1,5 si pas 2 fois la force de flottement nette de la bouée en poids d'ancrage ou vous risquez que la bouée soulève l'ancre dans des états maritimes difficiles. Si l'emplacement est à l'abri et il n'y a pas de grandes vagues, il s'agit d'une exposition à l'océan ouvert et de grandes houles alors vous devriez être 2 ou même trois fois la force de flottement net.

Réponse 10 : Veuillez utiliser des produits qui rencontrent les exigences techniques du devis. Ne pas tenir compte de toutes références à une marque ou un produit spécifique dans le devis ou les plans.

Question 11 : Est-ce que vous pouvez fournir le facteur de poids volumiques que vous avez utilisés pour effectuer les calculs de poids ou volume de pierre? Exemple : 2.65 TM/m³ ou autres selon le volume que la pierre prendra réellement? Exemple, vous donnez des quantités de pierre, de tout-venant et de dolosse en volume (m³). Donc, dans quelle mesure est-ce que nous pouvons transformer cela en tonnage puisque dans le tableau des prix l'unité de mesure de la pierre est exprimée en poids?

Réponse 11 : L'entrepreneur doit déterminer lui-même ses facteurs pour convertir les quantités de matériaux à excaver de m³ à tonne métrique.

ADDENDA no 1

1. La section 01 45 00

AJOUTER la section 01 45 00 ci-jointe au devis.

2. Les sections 01 74 25 et 35 31 24

BIFFER les sections 01 74 25 et 35 31 24 du devis

INSÉRER les sections 01 74 25 et 35 31 24 ci-jointes au devis. Prenez note que les changements sont en caractères gras.

3. Les plans RM16079C-C01, RM16079C-C5, RM16079C-C06, RM16079C-C12 et RM16079C-C13

BIFFER les plans RM16079C-C01, RM16079C-C5, RM16079C-C06, RM16079C-C12 et RM16079C-C13.

INSÉRER les plans RM16079C-C01, RM16079C-C5, RM16079C-C06, RM16079C-C12 et RM16079C-C13 ci-joints.

4. Le plan de localisation des sondages et résultats analytiques des sols

AJOUTER le plan de localisation des sondages et résultats analytiques des sols ci-joint.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.